

CONSEIL D'ADMINISTRATION S.F.E.T.B.

Samedi 17 septembre 2016 - Cassis

Présents : Marc CHAOUAT, Valérie CHAUVINEAU, Eric DANTZER, Aurélie HAUTIER, Françoise LEBRETON, Anny-Claude LOUF, Gilles TIMMERMAN, l'ABF (Paul VILLAIN)

Excusés : Emmanuelle BAILLARGEAT, Sabiha BAZI, Patrick DUHAMEL, Franck DUTEILLE, Nicolas FRASSON, Laurence GOTTRAND, Ronan LE FLOCH, Marie-Reine LOSSER, Béatrice PEREZ, Pierre PERROT, François RAVAT, Sandrine RONCIER, Sandrine WIRAMUS

Suivant l'ordre du jour :

1. Approbation du CR du CA du 01 juin 2016 et du CR de l'AG du 03 juin 2016

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des membres présents, les comptes-rendus du Conseil d'Administration du 01 juin 2016 et de l'AG du 03 juin 2016.

2. Bilan scientifique, organisationnel et comptable du congrès de Cassis **(Aurelie Hautier, Anny-Claude Louf)**

Bilan comptable : Résultat positif de 34 651,12 € pour la SFETB

Il est important d'avoir un résultat positif car c'est ce qui permet d'assurer le fonctionnement de la SFETB tout au long de l'année. Il n'y a pas d'autres recettes, outre les cotisations.

Pour comparaison des résultats :

Metz 2015 : 36 303,99 €

Toulon 2014 : 31 925,07 €

Toulouse 2013 : 5 352,45 €

Nantes 2012 : 38 270,00 €

Avec ces résultats, cela permet de ne pas augmenter les tarifs de cotisation.

Comment attirer plus de cotisants, comment les motiver ?

- Une captation accessible sur le site aux seuls adhérents ?
- Une dizaine d'invitations gratuites par tirage au sort, pour les adhérents, avec transport et hébergement ?
- Définir les avantages qui peuvent intéresser : mise en place de groupes de travail, mise en place d'un forum réservé aux sociétaires (attention, il faut un modérateur), possibilité de visionner les tables rondes du congrès sur le site pour les adhérents
- Le prix de la cotisation est peut-être trop élevé pour les paramédicaux : s'il doit être modifié, il faudra le voter en AG

- 46 Bilan moral :
- 47 - 314 inscrits
- 48 - Majorité de paramédicaux
- 49 - Soirée de gala : très appréciée
- 50 - Déjeuners : problématique de la limitation du restaurant à 220, les autres en
- 51 plateaux-repas, d'où quelques insatisfaits
- 52 - Communications libres : timing à revoir. Les gens sont frustrés de leur temps de
- 53 parole. Bien redire que les communications doivent être hors thèmes du congrès.
- 54 - Posters : version électronique non appréciée. Ou alors il faut beaucoup d'écrans et
- 55 ça coûte cher. Pour la présentation posters, l'auteur peut être devant son poster sur
- 56 un créneau défini et les personnes intéressées vont lui poser des questions.
- 57 - Toutes les sessions de communications ou tables rondes ont été appréciées
- 58 A l'avenir, on pourrait laisser aux communications libres sur le thème du congrès, un
- 59 espace d'une heure sur la fin des tables rondes
- 60 - Vote posters : le problème est que le gagnant est celui qui a le plus de
- 61 représentants sur le congrès donc résultat biaisé. Avec le vote papier, on est sûr
- 62 qu'il n'y ait qu'un seul vote par personne.
- 63 - Problème d'isolation phonique de la 2^e salle

64

65 **3 - Congrès à venir**

66

- 67 • Congrès de 2017- La Rochelle (M Chaouat)

68

69 Forum des Perthuis : espace situé entre la mer et le port

70 Salles de conférence et ateliers bien adaptés

71 Espace exposition et restauration OK

72 Soirée de gala :

- 73 ▪ Salle de l'Oratoire
- 74 ▪ Casino
- 75 ▪ Aquarium mais pas adapté

76

77 Visuel : l'affiche est bien sauf les bactéries à revoir

78

79 Programme : 4 tables rondes

80 Se caler sur Cassis pour le découpage

81 Cas cliniques à caler dans les tables rondes

82 Cours aux paramédicaux :

83 - Infections chez le brûlé :

84 exposé de toutes les problématiques

85 Cours chirurgical : E Dantzer intéressé

86 Cours médical : à voir

- 87
- 88 • Congrès de 2018- Lille

89

90 Demander à Véronique Martinot de proposer ses thèmes

91 Louise Pasquesoone sera invité à participer au prochain CA

92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138

4 - Point sur la revue brûlure. Tables rondes (Ronan Le Floch)

Ronan Le Floch a confié à plusieurs personnes la rédaction du compte-rendu des tables-rondes de Cassis. Marc Chaouat a fourni l'enregistrement vidéo en support.

5- Modification du nom de la société : SFB (B Perez, M Chaouat)

Voyant que les choses n'avançaient pas beaucoup, Michel Costagliola s'est vu confier la mission de ce changement de nom. Il a d'abord géré toute la partie administrative de mise à jour du bureau auprès de la Préfecture pour pouvoir ensuite présenter le PV de l'AG pendant laquelle a été voté le changement de nom. Le dossier complet de demande de changement de nom a été envoyé début septembre donc nous sommes en attente de réponse. Il s'occupe des relances si nécessaire.

Concernant le terme « brûlologie », faut-il faire une demande auprès de l'Académie Française pour faire reconnaître ce nom comme définition d'une spécialité ? Il faudrait lever l'ambiguïté du terme.

6- Groupe de travail sur le site Web (M Chaouat)

Un rendez-vous est prévu le 22 septembre à 10h00 avec TMS pour avancer sur le projet. Il faut le finaliser avant la fin de l'année.

Importance d'y retrouver tout l'archivage des revues.
Il doit être agréable mais on doit aussi pouvoir y trouver du fond.

7- Dossier Nexobrid

La HAS nous a dit que si on apportait des nouvelles données, ils pourraient faire quelque chose et nommer un expert, ce qui n'avait pas été fait la dernière fois. Globalement, il faut refaire une étude, que le laboratoire la présente et la HAS regardera plus attentivement. A priori, ils n'ont pas compris à quoi correspondait le critère principal qui était l'excision. A la fin de la réunion ils semblaient avoir mieux compris. Seulement, leur système de décision est assez rigide et une fois qu'on a suivi le protocole et qu'ils ont dit non, il faut repartir à 0. Ils ne peuvent pas contredire une décision qui a été prise en commission d'experts.

Le Ministère n'est pas obligé de suivre l'avis de la HAS qui est seulement consultatif. Mais aujourd'hui, il faudrait faire remonter le dossier au-dessus du conseil ministériel qui l'a déjà étudié et espérer avoir une oreille attentive. On se heurte quand même à des murs à chaque fois.

139 **8- Informations et questions diverses**

140

141 • **Réflexion sur le futur Vice-Président**

142

143 Dans le cycle, c'est un rééducateur qui doit accéder à ce poste. Les noms de
144 Claude Roques de Lamalou le Haut et Hauviette Descamps sont évoqués. A
145 rediscuter lors d'un prochain CA.

146

147 • **Renouvellement du secrétaire général**

148

149 Il faudra faire un appel à candidature pour être membre du CA et pour le poste de
150 secrétaire général.

151 Marc Chaouat pense se représenter. Le critère : avoir été membre du CA.

152 Le candidat au secrétariat général doit être validé par le CA et il est ensuite élu par
153 l'AG.

154

155

156

157 **RAPPEL :**

158 19 novembre 2016

159 21 janvier 2017

160 25 mars 2017

161 Congrès 2017